

# Université Laval

1852-1902

LE  
3  
L32A3

70  
1971

# UNIVERSITÉ LAVAL.

1852-1902.

THE ALBERTYPE CO.,  
BROOKLYN, N. Y.



# UNIVERSITÉ LAVAL

**HISTORIQUE.** L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec, à la demande des Pères du premier Concile de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par sa Majesté la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. Lord Elgin était alors Gouverneur du Canada et Sir Francis Hincks Premier Ministre.

L'année suivante, un bref du Pape Pie IX, de glorieuse mémoire, l'autorisait à donner les degrés en théologie. Plus tard, le 5 avril 1876, le Souverain Pontife lui donnait son complément en lui accordant, par la Bulle *Inter varias Sollicitudines*, l'érection canonique solennelle, avec les privilèges les plus étendus.

Conformément à une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1<sup>er</sup> février 1876, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice-Chancelier Apostolique de L'Université.

Le 2 février 1889, le Bref *Jamdudum* a apporté dans la constitution de la Succursale de Montréal des modifications importantes. Ces modifications ont encore été accentuées plus tard, par différentes lois de la législature provinciale accordant l'existence légale indépendante à chacune des sections des facultés de Montréal. De telle façon qu'actuellement, ces sections jouissent d'une quasi indépendance pratique. Aussi les renseignements qui suivent ne s'appliquent-ils qu'à l'Université Laval à Québec.

**Organisation.** En vertu de la Bulle d'érection canonique, l'Université a pour protecteur à Rome Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des moeurs, est dévolue à un Conseil Supérieur, composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province de Québec, sous la présidence de Mgr. l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université est toujours l'Archevêque catholique romain de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit Recteur de l'Université. Le Conseil se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

L'enseignement se donne dans les quatre facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Dans cette dernière faculté, l'enseignement supérieur des lettres et des sciences n'est pas encore régulièrement organisé.

Dans les facultés de Théologie et de Médecine, l'enseignement est de quatre ans, de trois dans la faculté de Droit. A la fin du cours, les étudiants peuvent arriver au doctorat en théologie et en médecine. Le doctorat en droit exige au moins une année d'études supplémentaires après la licence, qui se prend à la fin de la troisième année.

Les étudiants ont à leur disposition, outre la bibliothèque qui renferme au-delà de 120,000 volumes, des musées et des laboratoires très complets, qui leur permettent de faire toutes les recherches et tous les travaux pratiques exigés par leurs études.

Les principales collections sont celles de minéralogie et de géologie, de botanique, d'ornithologie, de mammifères et d'insectes.

Le musée de peinture renferme un grand nombre d'originaux de grande valeur. La plupart ont été achetés au Canada de collectionneurs de tableaux qui les avaient reçus d'Europe.

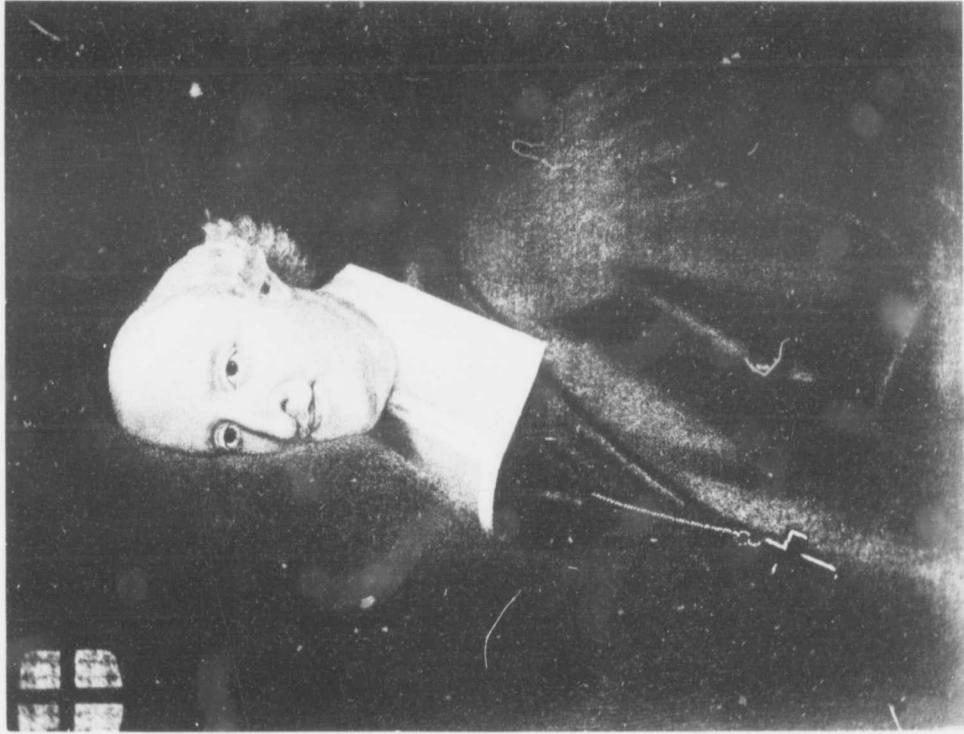
*Edifices Universitaires.* L'enseignement se donne dans trois édifices séparés. Les cours de droit, de sciences et une partie de ceux de théologie, ont leurs salles respectives dans l'Université proprement dite. C'est là que se trouvent encore tous les musées, les laboratoires et la bibliothèque, ainsi que les salons de réception et la salle des fêtes universitaires. Le reste des cours de théologie se donne à la Faculté de théologie, laquelle est le Grand Séminaire de l'Archidiocèse. La faculté de Médecine a ses salles de cours à l'Ecole de Médecine; c'est là que sont conservées les collections d'instruments et les préparations nécessaires à l'enseignement médical. Les cliniques médicales et chirurgicales ont lieu à l'Hôtel-Dieu, le plus grand hôpital de Québec.

Les offices religieux, obligatoires seulement pour les élèves catholiques romains, ont lieu, à la Basilique pour les étudiants en théologie, et à la chapelle du Séminaire pour les étudiants en droit et en médecine.

En face de l'Ecole de Médecine, se trouve un grand édifice qui a servi longtemps de pensionnat pour les élèves en droit et en médecine.

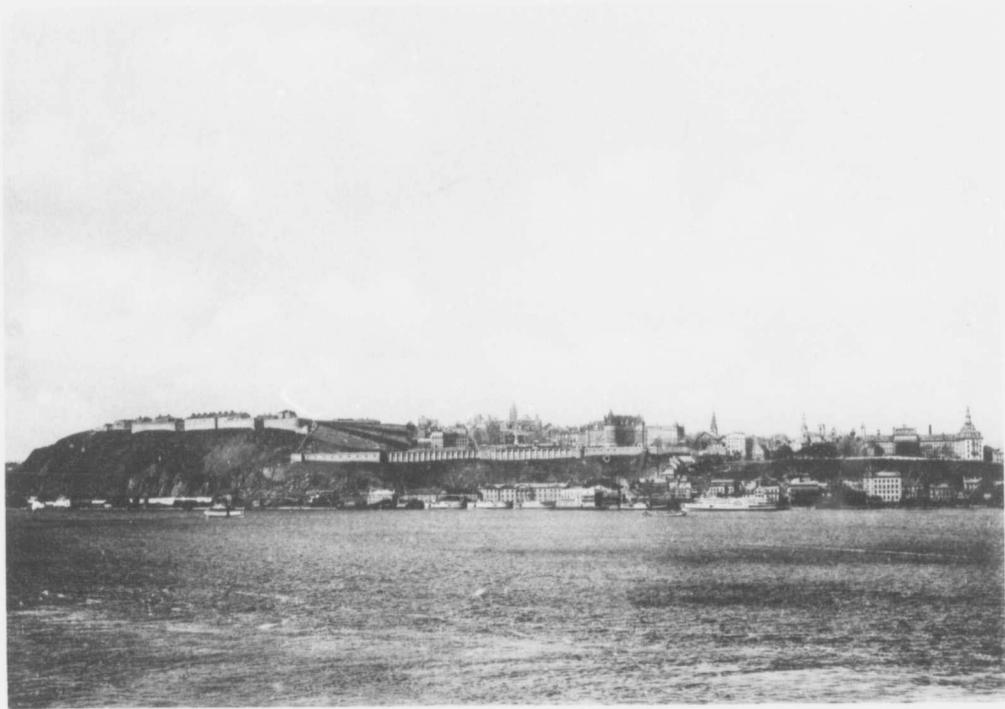
Le présent album, préparé à l'occasion des noces d'or de l'Université, renferme les édifices, les principales salles, les principaux musées, tel qu'énuméré plus haut, ainsi que les personnages qui ont pris part à sa fondation et à son organisation, avec ceux du personnel actuel.

On y trouvera encore les photographies de ceux des anciens élèves qui ont été chargés par leurs confrères d'organiser les fêtes du cinquantenaire. C'est à leur travail assidu et persévérant, c'est à leur infatigable dévouement qu'est dû tout le succès de ces grandioses solennités.

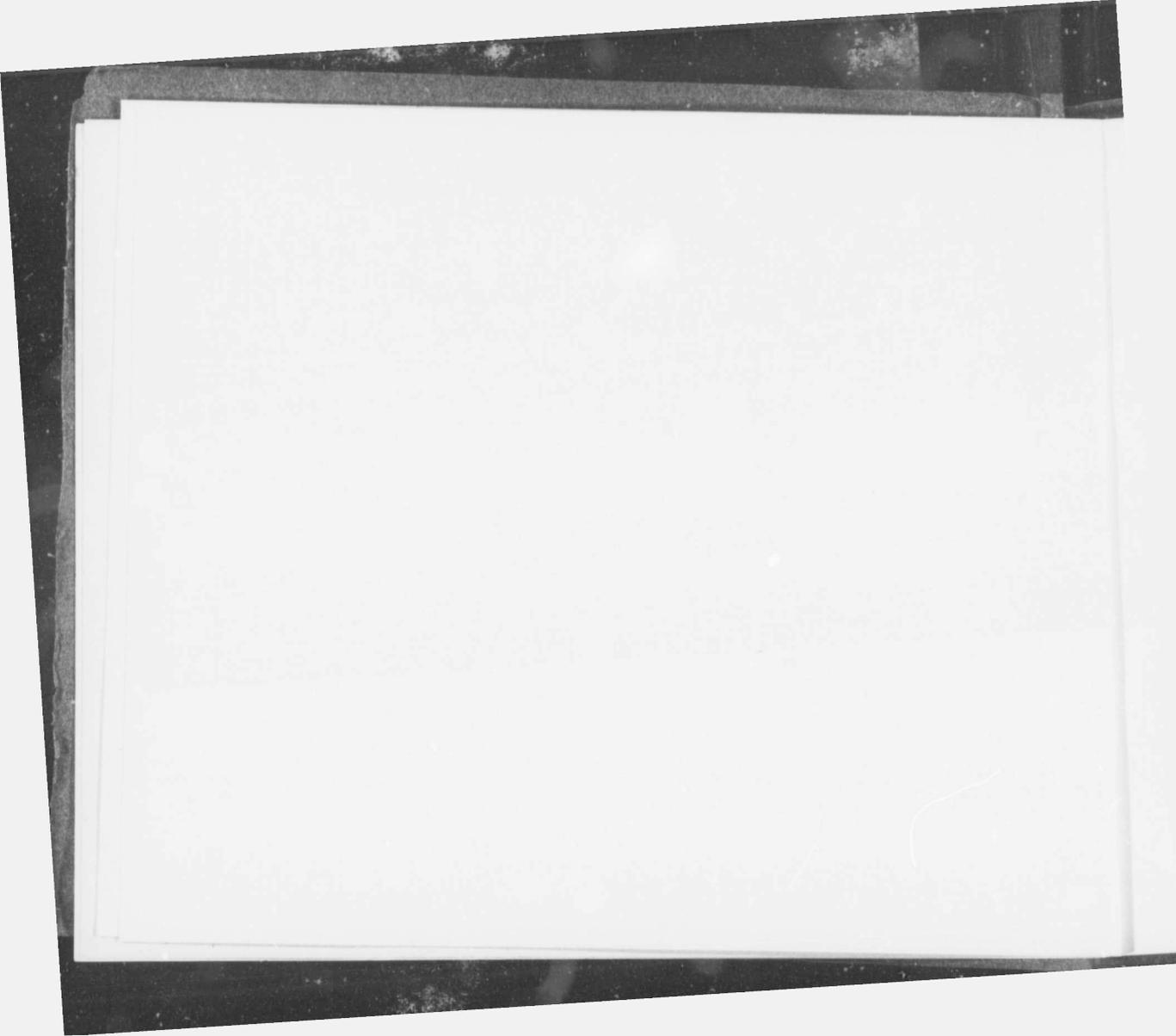


FRANÇOIS DE LAVAL DE MONTMORENCY  
Premier Evêque de Québec





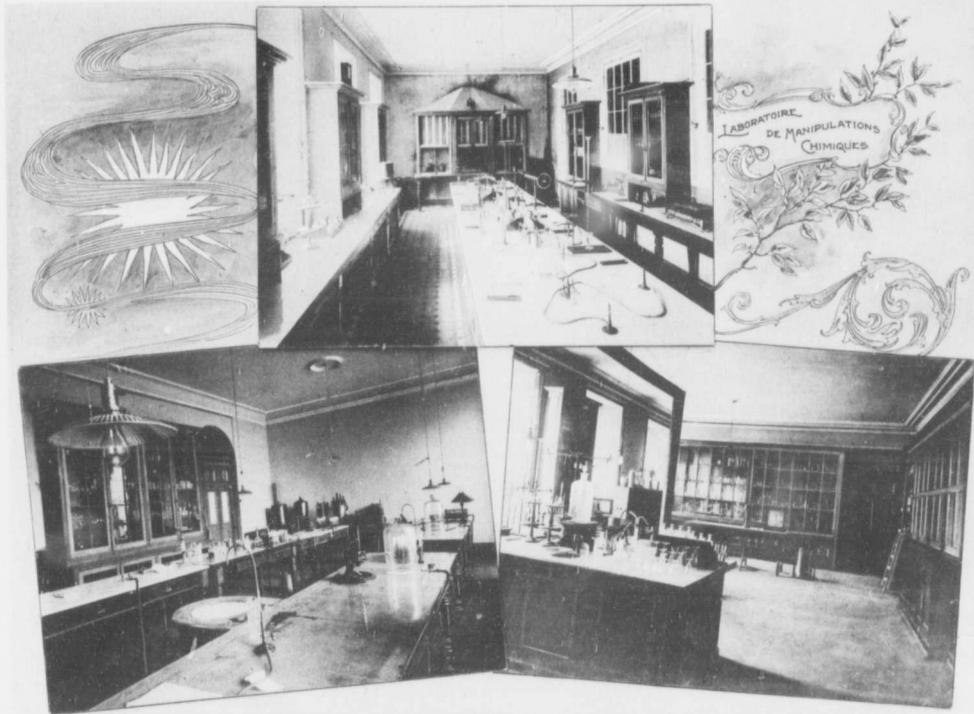
QUÉBEC.





UNIVERSITÉ LAVAL.



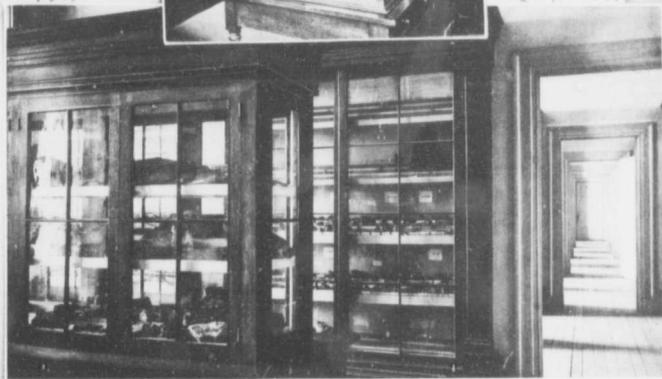
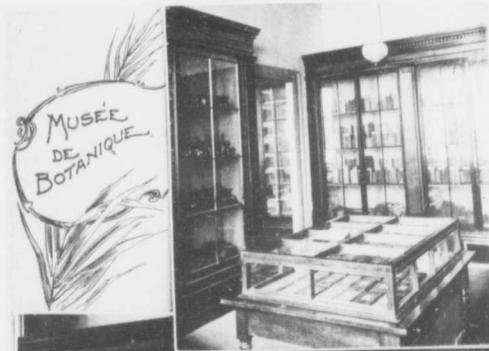


LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE

LABORATOIRE DE CHIMIE

UNIVERSITÉ LAVAL



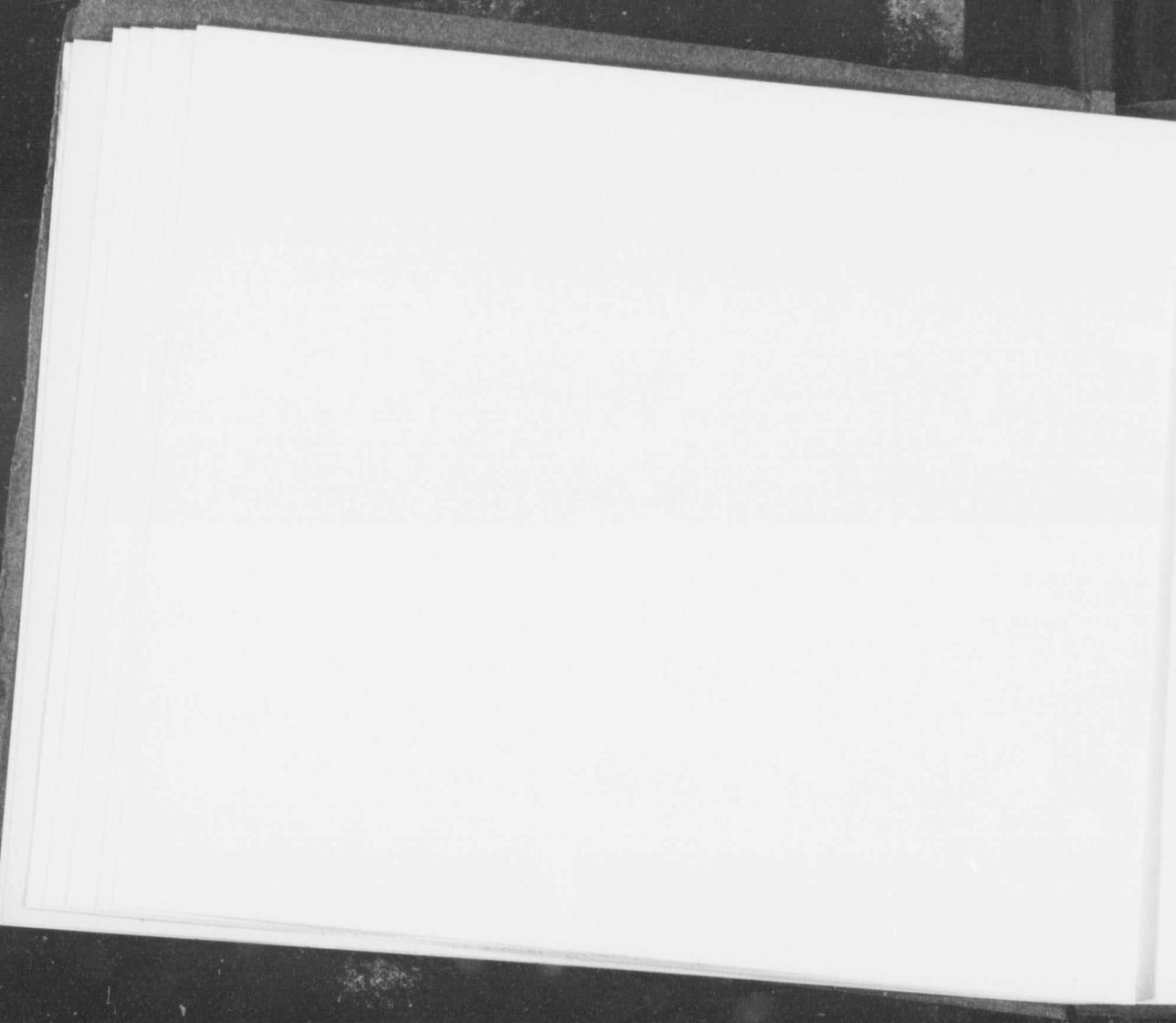


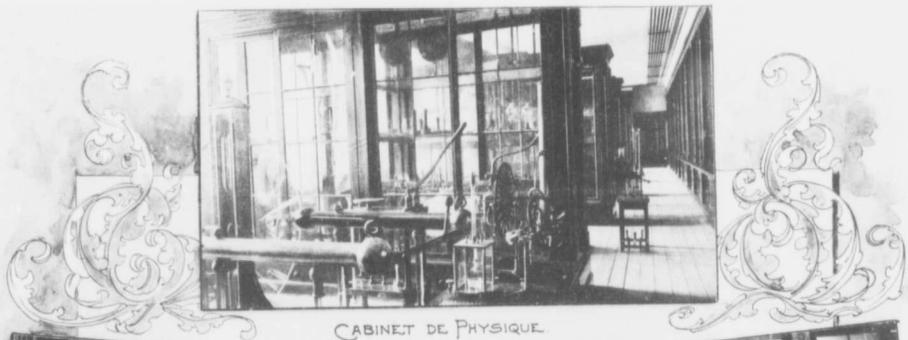
MUSÉE DE MINÉRALOGIE.

UNIVERSITÉ LAVAL.

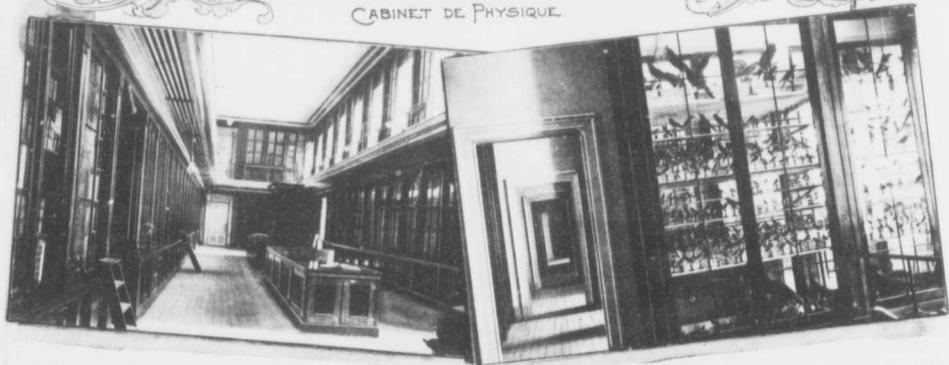


MUSÉE NUMISMATIQUE.





CABINET DE PHYSIQUE

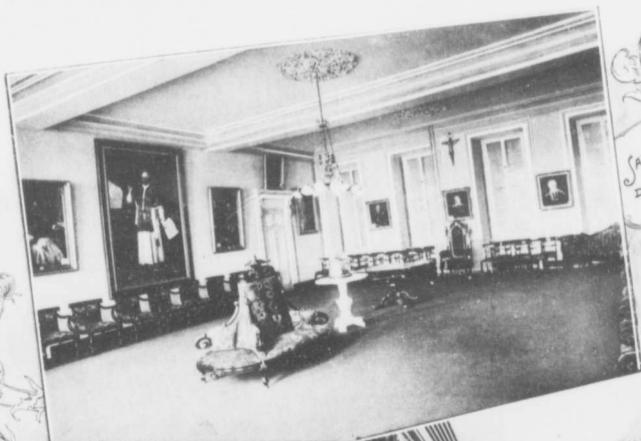


BIBLIOTHÈQUE.

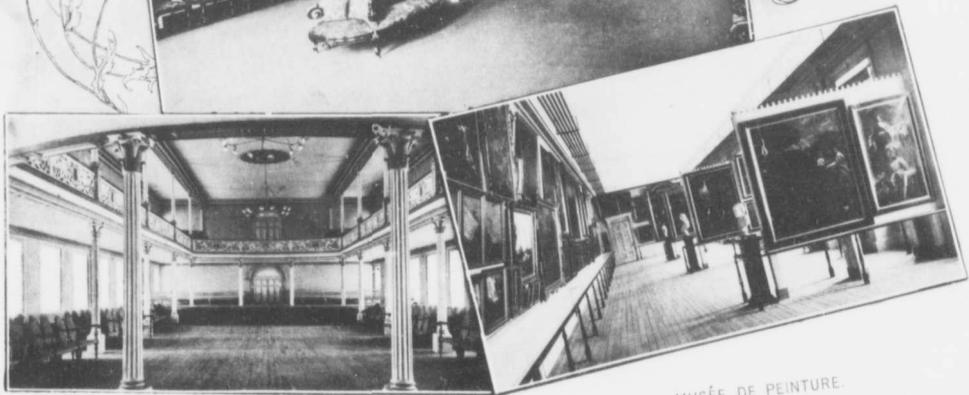
MUSÉE DE ZOOLOGIE

UNIVERSITÉ LAVAL.





SALON  
DE RÉCEPTION



SALLE DES PROMOTIONS.

UNIVERSITÉ LAVAL.

MUSÉE DE PEINTURE.





ECOLE DE MÉDECINE.



PENSIONNAT DE L'UNIVERSITÉ.

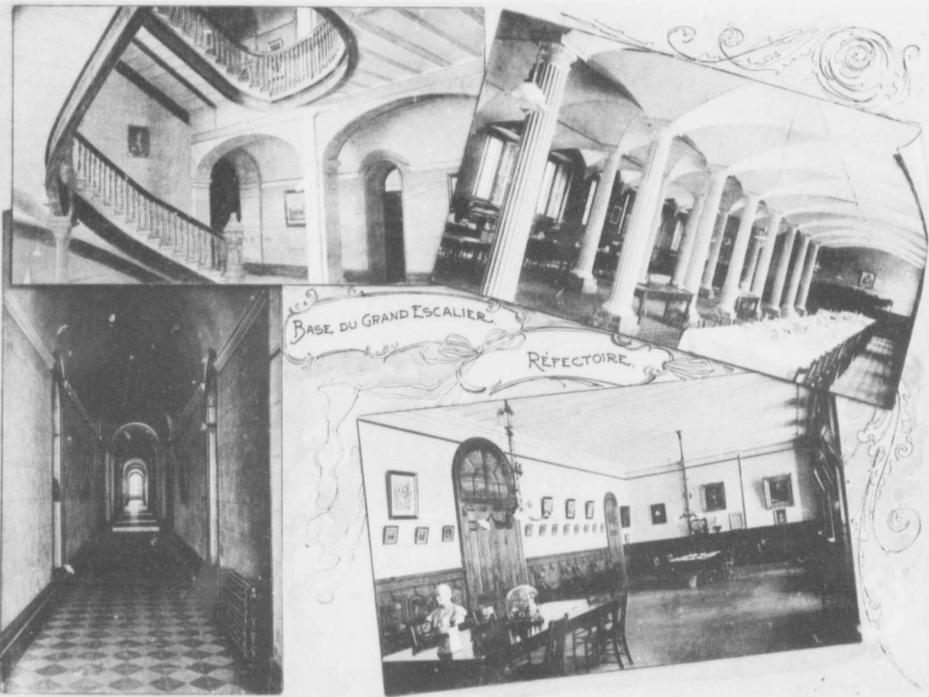
UNIVERSITÉ LAVAL.





FACULTÉ DE THÉOLOGIE.





UN COULOIR.

SALLE DE LECTURE.  
FACULTÉ DE THÉOLOGIE.





PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.





CHAPELLE DU SÉMINAIRE ET DE L'UNIVERSITÉ.

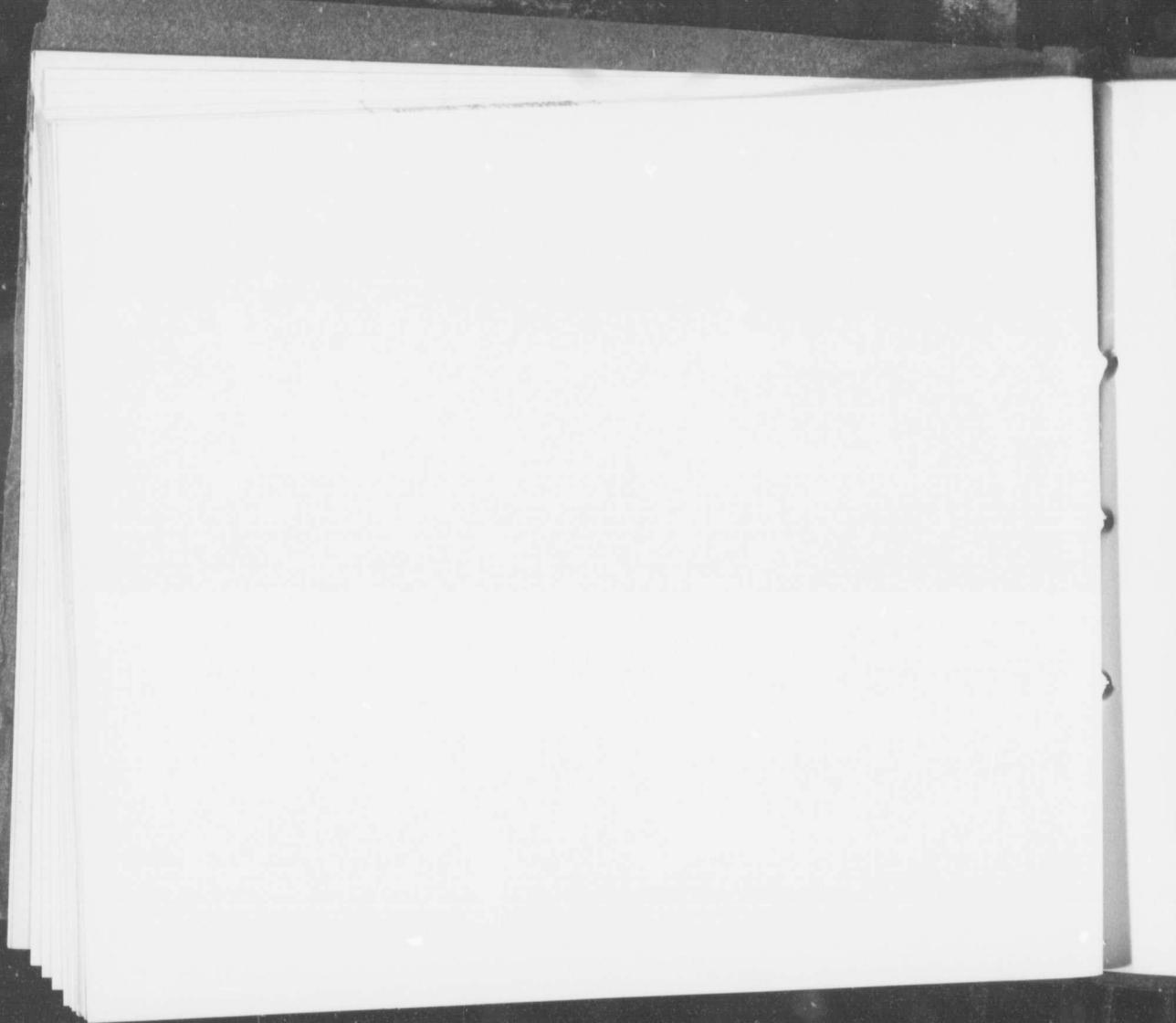


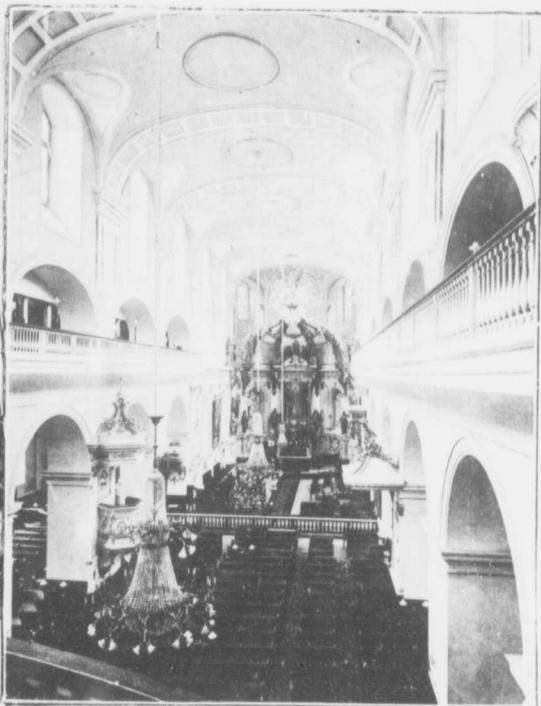


PETIT CAP (ST. JOACHIM).

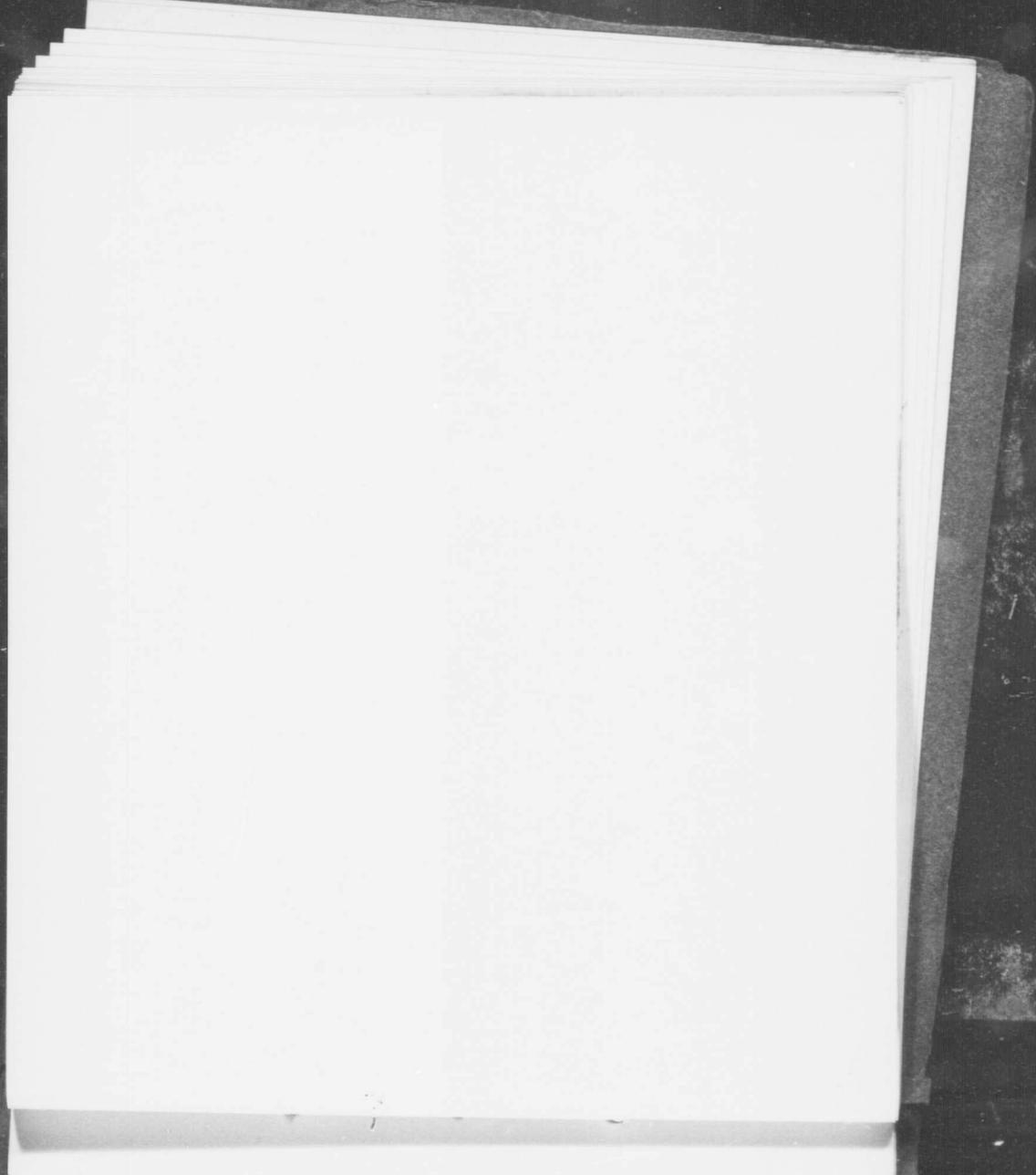
MAIZERETS.

MAISONS DE CAMPAGNE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.





BASILIQUE DE QUÉBEC





PÈRES DU PREMIER CONCILE DE QUÉBEC. QUI DEMANDÈRENT AU SÉMINAIRE  
DE QUÉBEC DE FONDER UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE, 1851.





LES DIRECTEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC QUI ACCEPTÈRENT DE FONDER L'UNIVERSITÉ.





S. S. PIE IX.



S. S. LÉON XIII.





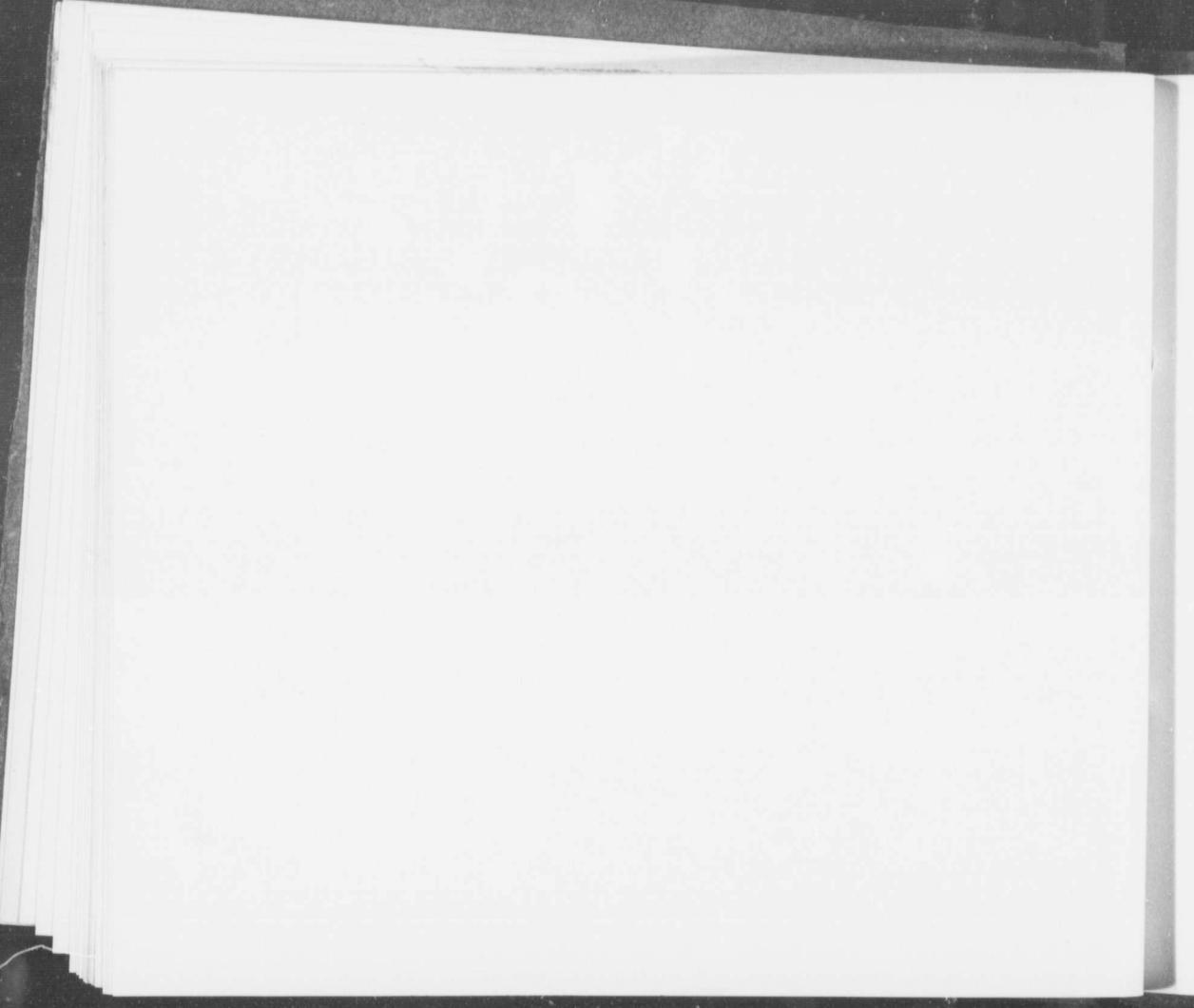
LORD ELGIN.

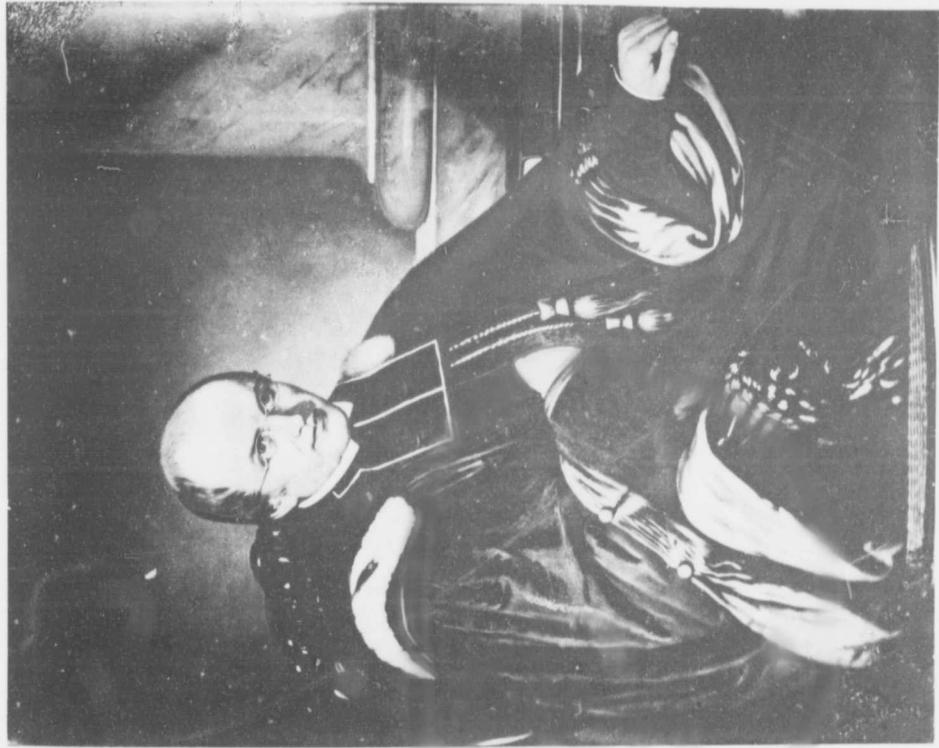


LA REINE VICTORIA.

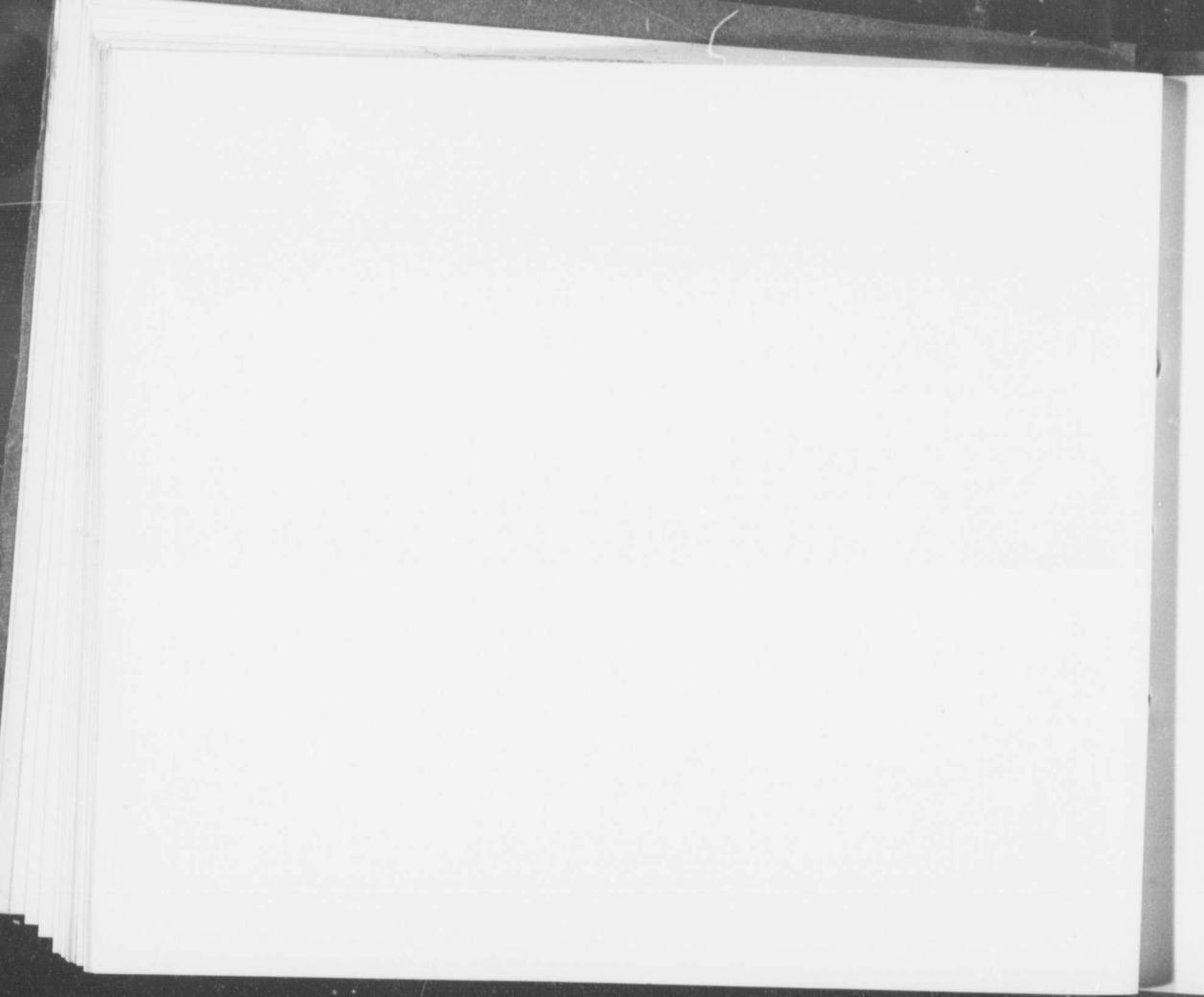


SIR FRANCIS HINKS.





ABBÉ L. J. CASAULT,  
Premier Recteur





JEAN BLANCHET, YL

J. BA FERLAND

J. CREMAZIE, LL.D.

J. SEWELL, M.D.

LEON AT. MORIN, LL.D.

ED. HERRAN

LEON W. BADGLEY, LL.D.

L. J. CASAUET, RECTEUR

MAR. F. TURGEON, VICE-RECTOR

CH. FREMONT, M.D.

T. STERRY-MUNT

FELIX BUTEAU

M. BA TASCHEREAU, ST.

L. GINGRAS, ST.

F. FORGUES

LEON GINGRAS

PREMIERS DIRECTEURS DE L'UNIVERSITÉ.





FACULTÉ DE MÉDECINE, 1853.

FACULTÉ DE DROIT, 1854-55.

LES PREMIERS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ.





L'ABBÉ  
FERLAND  
1855 - 65  
DOYEN

L'ABBÉ  
TASCHEREAU  
1866  
DOYEN

THE STERRY HUNT,  
1855 - 68

L'ABBÉ T. HAMEL,  
1858

L'ABBÉ L.N. BÉGIN,  
1866 - 86

L'ABBÉ L.H. PAQUET,  
1866 - 95

J. TAILMAN, S.J.

L'ABBÉ B. PAQUET,  
1866 - 1900

FACULTÉ DES ARTS, 1855.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE, 1866.

LES PREMIERS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ.





MGR. P.-F. TURGEON,  
Visiteur, 1852-67.

S. E. LE CARD. E. A. TASCHEREAU,  
Visiteur, 1871-76.  
Chancelier, 1876-93.

MGR. CHS. F. BAILLARGEON,  
Visiteur, 1867-71.



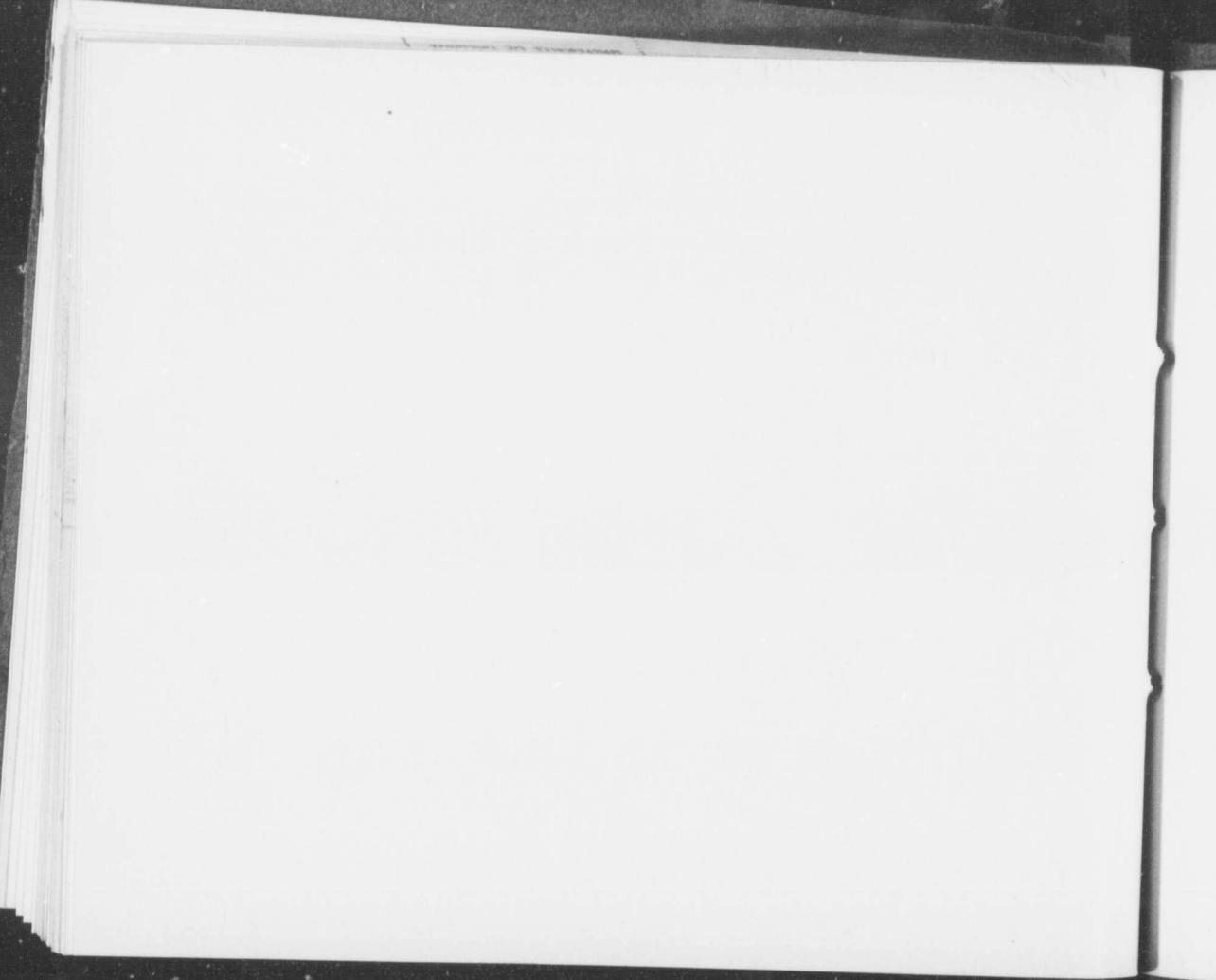


LES ANCIENS RECTEURS.





LES ANCIENS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ.





LES ANCIENS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ.





CONSEIL SUPÉRIEUR.  
 PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.





MGR. L.-N. BÉGIN.  
Chancelier.

M. L'ABBÉ O.-E. MATHIEU,  
Recteur.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.





MGR. P.-L.-N. BRUCHÉSI,  
Vice-Chancelier.

M. A. ARCHAMBAULT,  
Vice-Recteur.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.





L. CAYELLIER, M.D.



L'HON. E. J. FLYNN, LL.D.



C. GAGNON, A.M.



MGR. T. HAMEL, A.M.



MGR. J. C. LAFLAMME, S.T.D.



L'HON. C. P. LANGELIER, LL.D.



M. L. A. MARCHAND, A.M.



M. E. NADEAU, S.T.D.



O. E. MATHIEU, S.T.D.  
RECEVEUR.



M. L. A. PAQUET, S.T.D.



M. C. PARADIS, A.M.



M. P. ROUSSEL, S.T.D.



L'HON. A. B. ROUTHIER, LL.D.



M. L. J. A. SIMARD, M.D.



M. A. VALLÉE, M.D.



M. PH. J. FILLION

MEMBRES DU CONSEIL.  
PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.



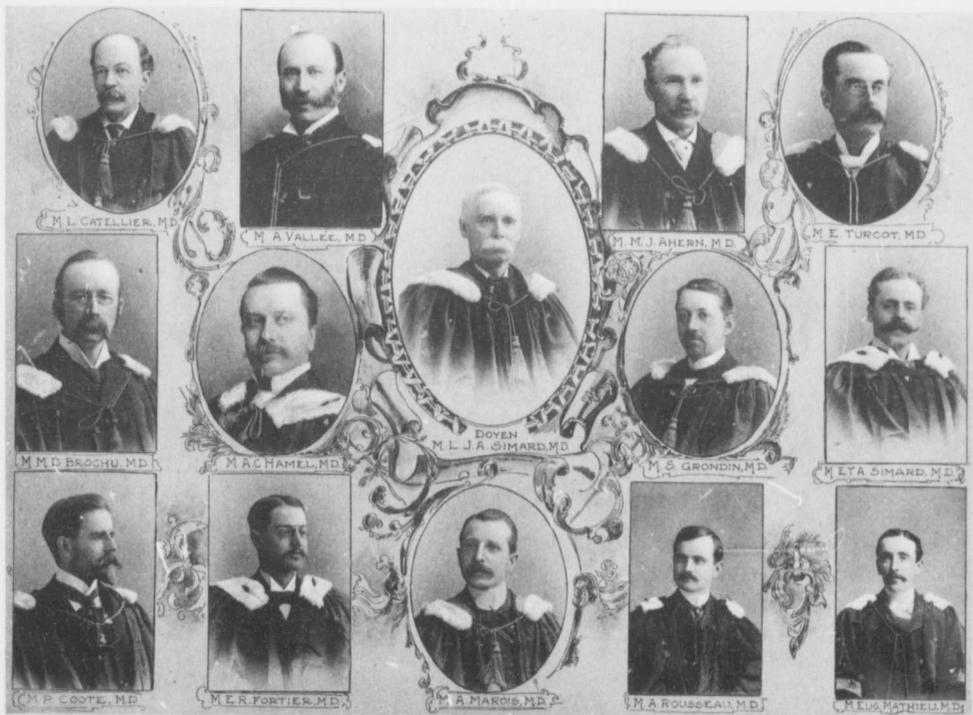


FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.

FACULTÉ DE DROIT.





FACULTÉ DE MÉDECINE.  
PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.



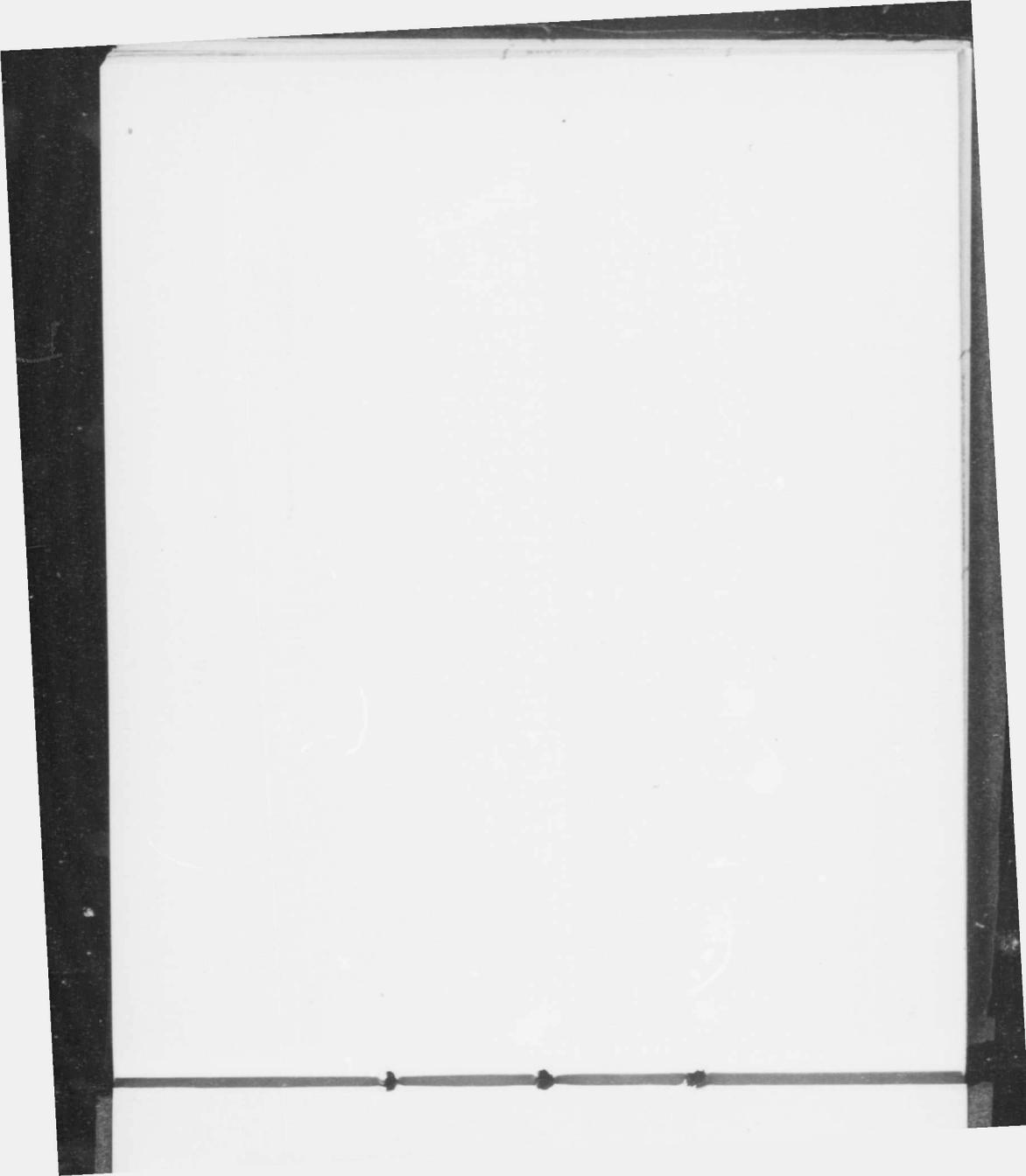


FACULTÉ DES ARTS.  
 PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902.





COMITÉ GÉNÉRAL.  
COMITÉS D'ORGANISATION DES FÊTES JUBILAIRES.





COMITÉ EXÉCUTIF.





COMITÉ DES FINANCES.